SUCCÈS DANS TOUTE LA FRANCE

Un journal tout entier suffirait à peine pour relater chaque jour les nombreuses guérisons obtenues partout en France par les célèbres remèdes de Delezenne dans les cas les plus rebelles de plaies, eczémas, dartres âcretés et vices du sang.

Notre devoir étant de renseigner le public, nous insérons volontiers la déclaration suivante adressée à M. Guincêtre, pharmacien au Havre, dépositaire général des produits Delezenne pour le département de Seine-Inférieure :

« Monsieur,

» Atteinte depuis SIX ANS d'une affection rebelle de la peau occasionnée par des plaies aux deux jambes s'étendant depuis la cheville jusqu'au mollet, j'avais tout essayé pour me guérir, mais malheureusement je n'avais réussi qu'à dépenser beaucoup d'argent sans trouver d'amélioration à mon état.

» Ma confiance dans les remèdes étaient bien amoindrie et je n'aurais pas accordé foi aux annonces, si élogieuses pourtant, du DÉPURATIF DELEZENNE ET DU BAUME SAINTE-GENEVIÈVE, si vous ne m'aviez affirmé vous-même que les remèdes étaient d'une efficacité sans égale.

» La sincérité de votre affirmation m'a donné du courage et je suis heureuse d'avoir entrepris la médication Delezenne, car c'est grâce à elle que je dois d'être RADICALEMENT GUÉRIE. Je le reconnais volontiers et vous autorise à joindre mon témoignage à tous ceux que vous publiez dans l'intérêt des gens souffrants.

» Recevez, avec mes remerciements, mes salutations.

» Madame LENUD. Théophile LENUD,
» Représent. de commerce à la Remuée (Seine-Inférieure). »

Vu pour la légalisation des signatures de Monsieur et Madame Lenud, apposées ci-dessus, le 25 novembre 1900, à la mairie de la Remuée (Seine-Inférieure).

Ajoutons que le DÉPURATIF DELEZENNE coûte 4 francs le flacon, et le BAUME SAINTE-GENEVIÈVE 1,50 le pot.

Dépôt général chez M. Dubus, pharmacien, 7, rue des Arts, à Lille. Dépôts particuliers dans la plupart des pharmacies importantes et notamment à Roubaix, chez M. GERRETH, pharmacien, rue du Chemin-de-Fer ; M. LEFLON, pharmacien, Grande-Rue ; M. TAILLER, pharmacien, rue de Mouvaux ; M. DELEPORTE, pharmacien, rue du Moulin ; M. WICART pharmacien, rue du Fontenoy ; M. TURLUR, pharmacien, rue de Tourcoing. — A Tourcoing, chez M. CLAEYS, pharmacien, place Notre-Dame. 31583

HERNIES

(DESCENTES, EFFORTS, CASSURES)

En dehors de l'opération qui fait courir des risques, particulièrement aux personnes âgées et aux bronchitiques, asthmatiques, etc., la guérison de la hernie ne peut se produire que sous l'influence d'une contention parfaite.

On peut trouver ici à Roubaix : le **bandage idéal**, celui qui réunit toutes les conditions les plus favorables que l'on puisse trouver dans ce genre d'appareils, c'est la **Ceinture herniaire perfectionnée de J. Barbry**, breveté s.g.d.g. Cette ceinture sans aucun ressort est construite en tissu élastique très résistant, elle est **munie de pelotes spéciales à compression interne, élastique** (modèle déposé) dont les dispositions varient suivant le cas.

Muni de ces nouveaux perfectionnements, cet appareil réalise par sa légèreté et sa puissance le « Desideratum des hernieux » : **Maintenir jour et nuit la hernie** dans tous les cas, **en supprimant toute gêne et douleur quelconque.**

Se méfier des contrefaçons et des grossières imitations.

Seul inventeur : **Jules BARBRY, spécialiste, 11, rue du Bois, 11, Roubaix.**

Discrétion absolue. Cabinet réservé pour l'application.

Le prix de la ceinture pour une hernie est de **12 francs** pour 2 hernies **18 francs.**

NOTA. — Toutes les personnes blessées peuvent voir et se renseigner avant d'acheter ; les consultations sont gratuites.

M. Barbry est chez lui tous les jours jusque 6 heures et les dimanches jusqu'à midi.

LE SECRET DE LA SANTÉ

Le secret de la santé chez la plupart des personnes s'explique par le fonctionnement normal et régulier de l'estomac. Pas de santé possible sans un bon estomac, et la plupart de maladies qui affligent l'humanité n'ont pas eu d'autre origine, bien souvent, que le ralentissement des forces de cet organe. N'attendez pas lorsque vous ressentez le moindre malaise du côté des voies digestives, tels que maux de tête, aigrours, irrégularité de l'appétit, faiblesse, lassitude, maux de reins, éblouissements, de recourir immédiatement à la méthode laxative que résument si bien les DRAGÉES DE SANTÉ DUBUS, dont nous avons quelquefois énuméré toutes les propriétés dans les colonnes de différents journaux.

Ces DRAGÉES conviennent à tous, depuis l'enfant jusqu'au vieillard, pour entretenir la liberté du corps et de ce fait : la vigueur, la gaieté, l'énergie ; il ne faut pas nécessairement être malade pour en prendre, et la plupart des personnes en font usage pour assurer le maintien de leur santé. Le prix de ces DRAGÉES est à la portée de toutes les bourses, puisque la boite qui contient 100 DRAGÉES ne coûte que 1 fr. 50.

Dépôts : Pharmacie spéciale du Nord, 7, rue des Arts, à Lille ; dans les bonnes pharmacies et notamment à Roubaix, chez M. Gerreth, pharmacien, rue du Chemin-de-Fer ; Leflon, pharmacien, Grande-Rue ; Tellier, pharmacien, rue de Mouvaux ; Deporte, pharmacien, rue du Moulin ; Wicar, pharmacien, rue du Fontenoy ; Turlur, pharmacien, rue de Tourcoing. — A Tourcoing, chez M. Claeys, pharmacien place Notre-Dame. 30541

Demandez le CATALOGUE de **Modes et Confections pour Dames**, GALERIES LILLOISES, 45, rue Nationale, Lille. 31788

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

ELLEGAARD VAINQUEUR A BUFFALO. — Paris, 1er juin. — (*Par dépêche.*) — La dernière journée du meeting de la Pentecôte, au Vélodrome Buffalo, a obtenu un vif succès. Ellegaard a confirmé ses précédentes victoires, en sortant vainqueur du match à trois qui le mettait en présence de Meyers et de Major Taylor. Voici les résultats :

Match Meyers-Ellegaard-Major Taylor. — Première manche : 1er, Ellegaard ; 2e, Meyers ; 3e, Major Taylor. — Deuxième manche : 1er, Ellegaard ; 2e, Major Taylor ; 3e, Meyers. — Troisième manche : 1er, Meyers ; 2e, Ellegaard ; 3e, Major Taylor.

Course scratch. — Finale : 1er, Jue ; 2e, Kimble ; 3e, Grogna ; 4e, Piard.

Handicap (800 mètres). — 1er, Kimble (10) ; 2e, Bocquillon (40) ; 3e, Grogna (10) ; 4e, Piard (20) ; 5e, Domain (25) ; 6e, Mille (35) ; 7e, Collett (20).

Course de motocyclettes (10 kilomètres). — 1er, Sigonnaud, en 7 min. 26 sec. ; 2e, Annani, à dix mètres ; 3e, Fossier, à deux tours.

Course de Consolation. — 1er, Millo ; 2e, Vasent.

LA COURSE VÉLOCIPÉDIQUE DE ROULERS organisée hier lundi à Roulers par le *Vélo-Club Roularien* avec le concours de la *Ligue Vélocipédique Belge*, sous le haut patronage de S. M. le Roi des Belges et de S. A. R. le Prince Albert de Belgique, a pleinement réussi. A 9 heures du matin, vingt partants s'étaient rangés sur la ligne à la Grand'Place de Roulers et le signal du départ était donné exactement à 9 heures 05.

La course était double, l'une comportait une distance de 50 kilomètres, l'autre une distance de 100 kilomètres. Tous les coureurs devaient suivre la Grande chaussée (sur voie cyclable) jusqu'à Menin, d'où ils devaient revenir par Courtrai et Ingelmunster au point de départ à Roulers. Pour la première course de 50 kilomètres, les vainqueurs sont MM. Germonprez arrivé à 10 h. 31 ; Bregne à 10 h. 40 et Debal à 11 h. 03. Pour la course de 100 kilomètres les coureurs devaient faire deux fois la même route. Seys a fait sa première arrivée à 10 h. 31 et la deuxième à 12 h. 01 ; Steyaert, la première arrivée à 10 h. 48, la deuxième arrivée à 12 h. 30 ; Wulbrechts sa première arrivée à 11 h. 03, sa deuxième arrivée à 1 h. 01 ; Nuytens sa première arrivée à 11 h. 04, sa deuxième arrivée à 1 h. 05 ; Vandaele a fait sa première arrivée à 11 h. 04 et n'a pu terminer sa deuxième course. M. Seys a donc parcouru les 100 kilomètres en 2 heures 55 minutes 30 secondes ou six minutes de trop pour battre le record belge.

Des bureaux de contrôle avaient été installés à Menin, Courtrai et Ingelmunster, dans toutes les communes et le long des routes où les coureurs devaient passer, il y avait affluence de monde.

HIPPISME

LES COURSES DE TOURCOING

DEUXIÈME JOURNÉE

La seconde réunion, tenue lundi, a été, au point de vue sportif, aussi intéressante que la première. Plus de monde encore que dimanche, dans la plaine surtout ; toutefois, nous confessons que nous nous attendions à un concours plus empressé de la part de la société de Roubaix, qui nous a encore à peu près fait défaut. Voici les résultats des différentes épreuves :

1re Course. — *Prix du Bran Pain* (au trot monté, ou attelé, sept chevaux engagés, trois partants) : *Albayzin*, à M. Oscar Rondony, premier ; *Alyette*, à M. Léon Noël, seconde. — Pari mutuel du pesage : *Albayzin*, 7.00 gagnant, 5.50 placé ; *Alyette*, 6.00 placée.

2e Course. — *Prix de la Société des Steeple-Chases de France* (steeple-chase, 6e série, treize engagements, six partants) : *Hors-Pair*, à M. L. Barnier, premier ; *Rouxmesnil*, à M. Gaillard, second. Le favori, *Dancing-Girl*, s'était dérobé à la banquette irlandaise. — Pari mutuel : *Hors-Pair*, 35.00 gagnant, 16.00 placé ; *Rouxmesnil*, 14.50 placé.

3e Course. — *Prix du Repêchage* (au trot monté, treize engagements, quatre partants) : *As-de-Cœur*, à M. Cavey aîné, premier ; *Antonine*, à M. Marcel Aubergé, seconde. — Pari mutuel : *As-de-Cœur*, gagnant 6.50, placé 6.00 ; *Antonine*, placée 12.00.

4e Course. — *Prix de la Société Sportive d'Encouragement* (course de haies, dix engagements, six partants) : 1er, *Tamerlan*, à M. Martime ; 2e, *Equinoxe*, à M. Jacques Bernard. — Pari mutuel : *Tamerlan*, 42,00 gagnant, 31.50 placé ; *Equinoxe*, 11.00 placé.

5e Course. — *Prix Saint-Christophe* (steeple-chase, gentlemen et jockeys, treize engagements, cinq partants) : Course très disputée ; une encolure à peine entre le premier et le second. — *Klotho*, à M. Jacques Bernard, premier ; *Bronzewing*, à M. Julien Lortiaux, second. — Pari mutuel : *Klotho*, 14.50 gagnant, 8.00 placé ; *Bronzewing*, 11.50 placé.

6e Course. — *Prix de Consolation* (international, au trot attelé ou monté, vingt et un engagements, sept partants) : 1er, *Ornano*, à M. Henri Lefebvre ; 2e, *Allison Bismont*, à M. Benoît Koch. — Pari mutuel : *Ornano*, gagnant 14.00, placé 7.50 ; *Allison Bismont*, 8.00 placé.

COURSES A SAINT-CLOUD

du lundi, 1er juin

Paris, 1er juin. — (*Par dépêche.*) — La Société du Demi-Sang, bénéficiant de la courtoisie et des largesses de son aînée, la Société d'Encouragement, nous a offert, sur son hippodrome de la Fouilleuse, un programme plein d'intérêt disputé par un nombre suffisant de concurrents d'un ordre sensiblement plus relevé dans son ensemble que ceux que nous sommes habitués à y voir.

Voici les résultats :

Prix des Champs-Elysées (à vendre, 4.000 fr., 1.800 m.) : 1er, Fla Fla (Thompson), pesage 24.50, placé 15.00, pelouse 11.00, place 6.50 ; 2e, Proserpine (O'Connor), pes. 24.50, pel. 10.50 ; 3e, Fracoteur II (Parfrement), pes. 89.50, pel. 29.50.

Prix d'Escoville (5.000 fr., 2.400 m.) : 1er, Typhon (Mac Intyre), pesage 10.50, pelouse 6.50.

Prix du Cèdre (12.000 fr., 2.200 m.) : 1er, S.A.R. (L. Robert), pesage 29.00, placé 19.50, pelouse 14.00, placé 10.00 ; 2e, Honduras (A. Carter), pes. 29.00, pel. 17.00.

Prix de Fay (6.000 fr., 1.600 m.) : 1er, Ruy Blas III (Mac Intyre), pesage 55.50, placé 27.50, pelouse 40.50, placé 18.50 ; 2e, Biltmore (N. Turner), pes. 28.00, pel. 13.50.

Prix de Satory (12.000 fr., 4.000 m.) : 1er, Avignon (J. Childs), pesage 36.50, pelouse 18.50.

Prix d'Ibos (8.000 fr., 2.400 m.) : 1er, Châtaigne (J. Ransch), pesage 109.50, placé 40.50, pelouse 57.00, placé 20.00 ; 2e, Huguette (Hayes), pes. 41.50, pel. 26.00 ; 3e, Radieuse, (A. Carter), pes. 53.00, pel. 24.00.

AUJOURD'HUI, mardi, 2 juin, à deux heures, courses au Bois de Boulogne.

COURSES A BOITSFORT

du dimanche, 31 mai

Voici les résultats des courses qui ont eu lieu le dimanche 31 mai, à deux heures, à Boitsfort :

Prix du Congrès (2.000 fr., 2.400 m.) : 1er, W. Greet ; 2e, Albanais ; 3e, Oom. — *Prix du Belloy* (1.500 fr., 1.700 m.) : 1er, Rosiphèle ; 2e, Mortemart ; 3e, Bona. — *Prix du Printemps* (6.000 fr., 2.400 m.) : 1er, Snowdrop ; 2e, Tours ; 3e, Bifurcation. — *Prix Cantersteen* (3.000 francs, 2.700 m.) : 1er, Tambour ; 2e, Soumissive ; 3e, Louis-d'Or. — *Prix du Bois de la Cambre* (6.000 fr., 3.200 m.) : 1er, Ovation ; 2e, Houppelande ; 3e, Marmot.

COURSES A GROENENDAEL

du lundi, 1er juin

Voici les résultats des courses qui ont eu lieu, à Groenendael, le lundi 1er juin, à deux heures :

Prix des Allées (2.000 fr., 1.700 m.) : 1er, Beauvais ; 2e, Mirabelle ; 3e, Modération. — *Prix du Houx* (1.500 francs, 800 m.) : 1er, Daisy ; 2e, Juanna ; 3e, Fauvette. — *Prix des Bouleaux* (2.000 fr., 1.700 m.) : 1er, Barnae ; 2e, Alma ; 3e, Havanaise. — *Grand-Prix de Groenendael* (5.000 fr., 1.600 m.) : 1er, Borgia ; 2e, Barbefosse ; 3e, The Dark. — *Prix de la Butte* (3.000 fr., 3.600 m.) : 1er, Lorna Doon ; 2e, Rosita ; 3e, Holyoke II.

COLOMBOPHILIE

Résultats de concours :

ROUBAIX. — Résultat du concours de Chartres, organisé par l'*Espérance*, établie chez M. Jules Ravesteyn, rue de l'Epeule ; 668 pigeons lâchés à 5 heures 1/2 par M. Louis Verpraet, convoyeur. — 1er, Destombes, u2p. ; 2e, Hindt, 6p. ; 3e, Dusollier, 5p. ; 4e, Lathuy, 5p. ; 5e, Albert Castelain, 4p. ; 6e, Dedalle ; 7e, Donnez, 7p. ; 8e, Duthoit, 1p. ; 9e, Stevens, 6p. ; 10e, Duthoit, 7p. ; 11e, Vancommerbeck, 6p. ; 12e, Prouvost, 3p. ; 13e, Baas H., 7p. ; 14e, Dufermont, 4p. ; 15e, H. Baas, 6p. ; 16e, H. Barbieux, 4p. ; 17e, Paul Duvillier, 5p. ; 18e, L. Robbe ; 19e, Hindt, 5p. ; 20e, Dusollier, 4p. ; 21e, Al. Castelain, 1p. ; 22e, Procureur, 3p. ; 23e, Suys, 3p. ; 24e, E. Robbe, 2p. ; 25e, Boussemart, 1p. ; 26e, Dedalle, 2p. ; 27e, Fauchon, 1p. ; 28e, H. Loncke, 2p. ; 29e, H. Dusollier ; 30e, Deronne, 1p. ; 31e, Blondeau, 1p. ; 32e, Monnez, 1p. ; 33e, Vanquathen ; 34e, Brouvieke, 1p. ; 35e, Dedalle ; 36e, Vandevelde, 1p. ; 37e, Beausier, 1p. ; 38e, J.-B. Debuy, 1p. ; 39e, H. Desbarbieux, 1p. ; 40e, H. Barbieux ; 41e, Maurice Fiévet, 1p. ; 42e, Désiré Leclercq, 1p. ; 43e, Dazin, 1p. ; 44e, Vancommerbek, 1p. ; 45e, Léonard Lepers, 1p. ; 46e, Duvernay ; 47e, Dedalle ; 48e, Carol ; 49e, Lepers ; 50e, Carol ; 51e, Th. Delbart ; 52e, Fournier ; 53e, Lathuye ; 54e, Duvillier ; 55e, Remy ; 56e, Juste Honoré ; 57e, Grimonpont ; 58e, D'Hedenne ; 59e, Deledalle ; 60e, Jovenel ; 61e, Aloïs Deroghelle ; 62e, Duquesnoy ; 63e, Delooutre ; 64e, Dutrieu ; 65e, Suys ; 66e, Auguste Namain ; 67e, Suys ; 68e, Duvillier ; 69e, Vanmansart ; 70e, Delcroix. — Le premier pigeon a été constaté à 9 h. 10'48" avec une vitesse de 1.166 m. 51 ; le dernier pigeon à 9 h. 34'40" avec une vitesse de 1.082 m. 89. Séries, garnitures de cheminées : 1re, Baas ; 2e, Hindt ; 3e, Dusollier ; 4e, Castelain ; 5e, Dedalle ; 6e, Barbieux ; 7e, Vancommerbeck ; 8e, Deledalle ; 9e, Carol ; 10e, Lathuys. Distribution des prix, jeudi soir, à huit heures. Carnet obligatoire.

— Résultat du concours de Chantilly, organisé par l'*Avenir du Tilleul*, le lundi 1er juin, chez M. Mazurelle, boulevard de Beaurepaire ; 328 pigeons lâchés à 8 h. 46. 1er, Lefebvre Delphin, 1p. ; 2e, Mangin, u4p. ; 3e, E. Richomme, 1p. ; 4e, Carart, 4p. ; 5e, J. Delbart, 4p. ; 6e, Ladam, 3p. ; 7e, Couroublé, 4p. ; 8e, Demeeneere, 2p. ; 9e, Bauhy, 3p. ; 10e, Provincial, 2pr. ; 11e, Tiberghien, p. ; 12e, Lemis, 3p. ; 13e, Beuscart, p. ; 14e, D'Hont, p. ; 15e, C. Dambrin, 3p. ; 16e, Devert, p. ; 17e, C. Dambrin, p. ; 18e, J.-B. Delvoye, p. ; 19e, Léon Leire, p. ; 20e, Duflot, p. ; 21e, Vauters, p. ; 22e, C. Dambrin, p. ; 23e, Henneau ; 24e, E. Leclercq ; 25e, Samaille ; 26e, Provincial ; 27e, Dujaurier ; 28e, Tassart ; 29e, Denisse ; 30e, Deldique ; 31e, Bréda ; 32e, Bachy. Poules à 5 fr. hors concours, Laguche ; régulateurs, Dambrin et Provincial. — Le premier pigeon a été constaté à 11 h. 14 m. 15 avec une vitesse de 1.168 m. 20 à la minute ; le dernier à 11 h. 17'32" avec une vitesse de 1.145 m. 71 à la minute. Réclamations valables jusqu'à mercredi soir, à huit heures. Distribution des prix jeudi soir, à huit heures, sur présentation du carnet.

TOURCOING. — Résultat du concours de Chantilly organisé par la Société des *Plumes aux Pattes*, établie chez M. J.-B. Petit-Warhem, 581 pigeons lâchés à huit heures 30, beau ouest. 1er prix, Desmettre, u2p. ; 2e, Alexandre Gruard, 4p. ; 3e, Hennion, 3p. ; 4e, Dedryver, 2p. ; 5e, Dedryver, 2p. ; 6e, Clarisse, 2p. ; 7e, Dedryver, 2p. ; 8e, Arthur Glorieux, 3p. ; 9e, Carpentier, 2p. ; 10e, Vancorselis, 2p. ; 11e, Paris, 3p. ; 12e, C. Lefebvre, 2p. ; 13e, Hector Campion, 2p. ; 14e, A. Vandamme, 4p. ; 15e, F. Delahaye, 4p. ; 16e, Dedeken, 2p. ; 17e et 18e, Béghin, 3p. ; 19, Delahaye, h. ; 20e, Vandalle, 4p. ; 21e, Daniel, 3p. ; 22e, J.-B. Castel, 4p. ; 23e, Léon Welcomme, 2p. ; 24e, Debaet ; 25e, Desrousseaux, h. ; 26e, Godron, 2p. ; 27e, Dobigies, 3p. ; 28e, Hovine, 3p. ; 29e, Vanhoutte, 5p. ; 30e, Bouvaine, p. ; 31e, Dejaegher, 3p. ; 32e, Caillaux, 4p. ; 33e, Deruyter, 2p. ; 34e, Marthe, h ; 35e, Vanpouch, 2p. ; 36e, Turpin, 4p. ; 37e, Meesdagt, 4pr. ; 38e, Desmettre-Malgache, 3p.r. ; 39e, J. Dervaux, 2pr. ; 40e, Terlynck, 2p. ; 41e, J.-B. Castel, p. ; 42e, Deruyter, 2p. ; 43e, Paris, 2p. ; 44e, Loncke, p. ; 45e, Duterte, 2p. ; 46e, Bouckart, 2p. ; 47e, Desrousseaux, 2p. ; 48e, Morel, 2p. ; 49e, Florin, 2p. ; 50e, Huyghe, 2p. ; 51e, J.-B. Petit, 2p. ; 52e, Courcelle, 2p. ; 53e, Carpentier, 2p. ; 54e, Marthe, p.r. ; 55e, A. Glorieux, p. ; 56e, Caillaux, p. ; 57e, Gaermynck, p. ; 58e, Laverze, r. ; 59e, J. Desbonnet ; 60e, Flandre ; 61e, veuve Dhalluin ; 62e, E. Lepers ; 63e, Laverze ; bouquet, Desmazure ; séries de deux pigeons : 1er, Dedryver ; 2e, Béghin ; 3e, F. Delahaye. — Le premier pigeon a été constaté à 10 heures 57'12" avec une vitesse de 1.210 m. 98 à la minute ; le dernier à 11 heures 02'32" avec une vitesse de 1.166 m. 91.

Ouvriers vous avez tort

de penser que les **MÉDICAMENTS SOIGNÉS** de la **PHARMACIE COUVREUR** coûtent plus cher que ceux des **PHARMACIES DE QUARTIER** ; ***C'est tout le contraire.***

JE M'ENGAGE à ménager vos bourses le plus possible et à vous servir **AVEC CŒUR et AVEC CONSCIENCE.** Venez, vous verrez que je suis un homme de parole.

MALADES ET DOCTEURS, qui tenez à voir vos prescriptions bien exécutées avec de bons produits et par des Préparateurs capables, soyez assurés qu'à la Pharmacie COUVREUR vous trouverez toujours ces conditions remplies. Qu'on se méfie du trop bon marché et de ceux qui ne se réclament que de cette qualité, **LE MÉDICAMENT POUR AGIR DOIT ÊTRE BIEN PRÉPARÉ**, sinon il ne **FERA RIEN** et il **SERA TOUJOURS TROP CHER**, tout en causant l'insuccès et la mort.

Ma Pharmacie est destinée à tous, **RICHES, PAUVRES, OUVRIERS, EMPLOYÉS, SOCIÉTÉS, ASSURANCES,** je servirai tous mes clients avec les mêmes produits et avec le même souci de guérir les malheureux malades. Je vous l'ai toujours dit, vous pouvez me croire, j'ai souci de ma dignité de Pharmacien et je remplirai toujours ma profession avec conscience, ce qui ne m'empêche pas de vendre les **SPÉCIALITÉS,** les **EAUX MINÉRALES** et autres **PRODUITS MEILLEUR MARCHÉ** que partout ailleurs par la seule raison que j'achète en plus **GRANDES QUANTITÉS** et partant de là, **MEILLEUR MARCHÉ.** Tout le secret des **PRIX AVANTAGEUX** que je consens est là.

H. COUVREUR
Pharmacie, 32, rue Neuve, Roubaix
28053

LES ŒUVRES DE BOTREL
Les Chansons du Pays, 3 fr. 50 ;
Les Contes du Lit-Clos, 3 fr. 50 ;
Les Chansons en Sabots, 3 fr. 50.
En vente à la Librairie du *Journal de Roubaix.*

Amateurs Photographes Demandez les PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES GUILLEMINOT
R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & Cie
PAPIERS · PRODUITS 31680

ÉTAT-CIVIL

CANTONS DE ROUBAIX

ROUBAIX. — Déclarations de naissances du lundi 1er juin. — Eugène Monfrum, rue de Blanchemaille. — Albert Honorez, boulevard de Belfort, 139. — Raymonde Vandewatte, rue de Tournai, maisons Devogel, 19. — Léon Gosset, boulevard de Cambrai. — Aline Sergeant, rue du Huron, 15. — Yvonne Decornez, angle de la place Nadaud et du boulevard de Strasbourg.

Mariages. — Henri Papegay, 21 apprêteur, rue Choiseul, cour J. Mahieu, 19, et Mathilde Carton, 24 ans, ourdisseuse, rue de l'Epeule, cour Blavin, 1. — Philippe Verspeeten, 27 ans, rattacheur, rue des Longues-Haies, 211, et Mélanie Merber, 20 ans, dévideuse, rue Bernard, 72. — Alphonse Soltaerts, 18 ans, tisseur, rue Perrot, 28, et Marguerite Masquelet, 21 ans, piqûrière, rue de Jemmapes, 2. — Henri Lefebvre, 26 ans, jardinier, à Croix, et Marie Stoeo, 30 ans, sans profession, rue du Luxembourg, 67. — J.-B. Delfosse, 56 ans, magasinier, rue de Lannoy, fort Despretz, 29, et Zélie Segard, 57 ans, marchande de journaux, rue de Lannoy, fort Despretz, 58. — Gustave Florent, 35 ans, tisserand, rue Archimède, 35, et Marie Devoldere, 36 ans, sans profession, à Croix. — Charles Watrawers, 23 ans, rattacheur, rue de l'Alma, fort Frasez, 10, et Jeanne Roussel, 24 ans, soigneuse, à Wattrelos. — Henri Clauwaert, 27 ans, teinturier, rue Rouget-de-Lisle, 38, et Jeanne Van Overbeke, 23 ans, éplucheuse, rue de Bavai, 50. — Richard Vivrat, 26 ans, broyeur de chaînes, rue de l'Ommelet, impasse Horace Vernet, 8, et Marie Prut, 18 ans, ourdisseuse, rue de la Vigne, cour Huyghe, 5. — Oscar Leclercq, 25 ans, domestique, rue de Mouvaux, cour Bernard, 3, et Victorine Lanneau, 31 ans, servante, rue Nain, 55. — Jules Dacloux, 40 ans, marchand épicier, à Lille, et Elisa Dauchy, 45 ans, cuisinière, rue Neuve, 49. — Alfred Prince, 22 ans, tisserand, rue des Longues-Haies, cour Degand, 4, et Cécile Vancampen, 18 ans, soigneuse, rue des Longues-Haies, cour Degand. — Henri Barbier, 25 ans, apprêteur, rue des Longues-Haies, 363, et Julia Desbonnets, 20 ans, empaqueteuse, rue de Condé, 80. — Henri Welman, 24 ans, pointeur, rue de l'Ommelet, impasse Horace Vernet, 13, et Julia Catteau, 23 ans, repasseuse, rue de l'Ommelet, impasse Horace Vernet, 21. — Ernest Dumoulin, 25 ans, domestique, rue du Parc, cour Vaissier, 6, et Rosalie Derudder, 19 ans, bobineuse, rue Montgolfier, 96. — Edmond Parys, 27 ans, fileur, rue Pierre-de-Roubaix, 121, et Malvina Fontaine, 21 ans, soigneuse, rue Pierre-de-Roubaix. — Jules Dernelle, 27 ans, tisserand, boulevard de Metz, cité St-François, 8, et Marie Demal, 22 ans, retordeuse, boulevard de Metz, cité St-François, 10. — Léon Bourgeois, 22 ans, peigneron, rue Voltaire, 123, et Maria Duquesne, 21 ans, doubleuse, rue Voltaire, 37. — Jules Bekaert, 31 ans, tisserand, à Tourcoing, et Marie Vandenhende, 28 ans, tisserande, boulevard de Metz, cour Mazure, 5. — Omer Soudan, 27 ans, chauffeur, rue de Blanchemaille, 92, et Sidonie Hautrive, 23 ans, ménagère, rue de Blanchemaille. — Jules Beuscart, 27 ans, emballeur, rue de la Makellerie, maisons anonymes, 8, et Maria Boulanger, 27 ans, tricoteuse, rue de la Makellerie, maisons anonymes, 149.

Déclarations de décès. — Rosalie Secret, 52 ans, sans profession, rue de Barbieux. — Barbe Biesemans, 89 ans, sans profession, rue de Soubise, nouvelle cour Saint-Pierre, 1. — Pierre T'jampens, 14 jours, rue Nabuchodonosor. — Pierre Crewaels, 66 ans, sans profession, rue du Tilleul, 337, cour Detobel, 3. — Anne Vandystadt, 10 mois, rue de Maubeuge, 10. — Alfred Bourgois, 33 ans, tisserand, rue de Blanchemaille. — Hermand Montay, 36 ans, marchand de fruits, rue de Blanchemaille. — Jean Secret, rue de Blanchemaille.

CANTONS DE TOURCOING

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 1er juin. — Louis Cateire, rue du Petit-Village, 45. — Emile Dourmont, rue Achille-Testelin, 53. — Charles Debuigne, rue du Blanc-Seau, 239. — Odette Dewavrin, rue de Guisne, 20. — Charles Collentier, rue des Villas, 62. — Marcel Ringotte, rue Parmentier, 32. — Julia Desoubry, rue de Bourgogne.

Mariages. — Richard Bogaert, 22 ans, rattacheur, et Maria Clarisse, 31 ans, soigneuse. — Arthur Bostoen, 20 ans, tisserand, et Berthe Desplechin, 18 ans, soigneuse. — Etienne Carpentier, 30 ans, homme de peine, et Adeline Dhalin, 25 ans, servante. — Ernest Castel, 25 ans, aide-maçon, et Albertine Derosse, 20 ans, soigneuse. — Hubert Classen, 21 ans, cordonnier, et Adeline Boudenhoque, 20 ans, tailleuse. — Gustave Debouvrer, 25 ans, électricien, et Zoé Devrianque, 26 ans, soigneuse. — Henri Debouvries, 25 ans, fileur, et Marguerite Leman, 23 ans, dévideuse. — Désiré Deschietere, 26 ans, menuisier, et Jeanne Dutilleul, 23 ans, piqûrière. — Ferdinand Dobbels, 25 ans, journalier, et Marie Destombes, 27 ans, contre-dame. — Paul Favorel, 26 ans, journalier, et Suzanne Angelaere, 26 ans, tricoteuse. — Henri Gueunbaux, 21 ans, monteur, et Augustine Coupleux, 18 ans, papillonneuse. — Jules Liévin, 31 ans, mécanicien, et Caroline Cattel, 29 ans, piqûrière. — Pierre Lobelle, 34 ans, fileur, et Mathilde Nuyttens, 28 ans, soigneuse. — Alphonse Matton, 28 ans, dégorgeur, et Elise Daveloose, 24 ans, peigneuse. — Remi Opsomer, 29 ans, débourreur, et Zulma Lefebvre, 21 ans, tisserande. — Jules Nuyttens, 23 ans, magasinier, et Romanie Declercq, 23 ans, doubleuse. — Henri Parmentier, 28 ans, apprêteur, et Marguerite Fretin, 22 ans, cannetière. — René Potteau, 21 ans, emballeur, et Zulma Laporte, 20 ans, dévideuse. — Henri Rasson, 22 ans, décolleteur, et Louise Hoornaert, 24 ans, cannetière. — Alphonse Tournery, 23 ans, tisserand, et Théodora Duterte, 23 ans, soigneuse. — Jules Vienne, 24 ans, cordonnier, et Maria Chombeau, 24 ans, doubleuse. — Ernest Hasebrouck, 21 ans, mouleur, et Pauline Detrooster, 20 ans, soigneuse.

Déclarations de décès. — Maria Leuridan, 83 ans, rue du Midi, 11. — Jean Chevaucherie, 81 ans, rue du Bus, 36. — Théodore Carlier, 56 ans, rue de Constantine, 8.

BELGIQUE

FLANDRE OCCIDENTALE

ISEGHEM. — Déclarations de naissances du 1er juin. — Yvonne Hochepied, rue de Roulers. — Léon Commeene, rue Nederweg. — Marcel Verhulst, rue de la Station. — Elvire D'hont, hameau Kotje.

Mariage. — Julien Dejonckheere, 19 ans, cordonnier, et Octavie Devos, 18 ans, brossière.

COURTRAI. — Déclaration de décès du 1er juin. — Albert Bailleu, 9 jours, cité Boutry. — Léopold Wittouck, 5 mois, rue des Courtrade. — Gustave Holvoet, 60 ans, hameau Potteberg. — Joseph Perree, 1 mois, rue de Tournai. — Pauline Rooheppere, 56 ans, hameau Ste-Anne.

DOTTIGNIES. — Publication de mariage du 1er juin. — J.-B. Coetsier, 27 ans, ouvrier agricole, et Léonie Carlens, 22 ans, ouvrière agricole.

HAINAUT

BAILLEUL. — Mariage du 1er juin. — Victor Bossut, 24 ans, ouvrier agricole, et Louise Vanhoutte, 19 ans, ménagère, à Bailleul.

LES TROIS 8

Huit heures pour travailler.
Huit heures pour la distraction.
Huit heures pour le repos.

C'est ainsi que d'après les plus grands docteurs doivent se répartir les 24 heures de la journée.

Comment obtenir ce résultat quand on ne peut pas travailler parce qu'on souffre, que le sommeil vous fuit et qu'on n'a aucun goût pour les plaisirs. Pour suivre la règle des « trois 8 », il faut être en parfaite santé.

Mme Berthe Bonnoron, qui habite Fradet par Cugand (Vendée) fut gravement malade ; grâce au traitement des Pilules Pink, elle peut maintenant travailler huit heures, se récréer huit heures et se reposer huit heures.

« J'étais très anémique, mon teint était jaune, écrit Mme Bonnoron, je souffrais beaucoup de l'estomac et je n'avais aucun appétit. Mon système nerveux était très surexcité et je ne dormais plus. De plus, il m'arrivait souvent de souffrir de maux de reins très douloureux et de maux de tête qui m'anéantissaient. Aucun traitement n'avait pu me soulager. Enfin, les Pilules Pink qui, en dernier lieu me furent recommandées, m'ont apporté une guérison complète. La force, le courage, un sommeil calme m'ont été rendus grâce aux Pilules Pink. Par elles tous mes malaises ont disparu. »

Dans des cas semblables à celui de Mme Berthe Bonnoron, il n'y a qu'un remède à prendre, c'est les Pilules Pink, les autres n'ont pas assez de puissance. Ils agissent sur les manifestations extérieures du mal, ils peuvent bien améliorer passagèrement l'état de santé, mais ils ne peuvent pas guérir. Une vieille maison réparée ne vaut pas une maison neuve. Les Pilules Pink font de votre organisme un organisme nouveau, riche, pur, au lieu de laisser circuler un sang pauvre et vicié. En renouvelant la quantité et la qualité du sang, les Pilules Pink atteignent immédiatement le mal à sa racine. Aussi les Pilules Pink sont-elles souveraines contre toutes les maladies ayant pour origine la pauvreté du sang, c'est-à-dire contre l'anémie, la chlorose, les maux d'estomac, la faiblesse générale, le rhumatisme, les maladies nerveuses, les migraines, vertiges, palpitations et irrégularités. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies aux prix de trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes. On peut se les procurer chez Gablin et Cie, pharmacien, 23, rue Ballu, Paris, qui les envoient franco au reçu d'un mandat-poste. 31601

LE VÉRITABLE REMÈDE DE L'ANÉMIE

L'anémie est dû à la pauvreté du sang en globules rouges, parce qu'une circulation lente diminue la transformation des globules blancs en rouges au contact de l'oxygène de l'air. Mais il ne faut pas croire que l'anémie est un manque de sang car beaucoup d'anémiques perdent de grandes quantités de sang.

Que faut-il pour guérir l'anémie : Activer la circulation du sang. L'Elixir Faustinus seul remplit ces conditions et la preuve c'est qu'au bout de quelques jours de traitement le teint du malade devient rose, l'appétit revient ramenant la santé et la gaieté.

Le flacon.......................... 3,50

Dépôt général : MM. F. Bernamont, pharmacien, 18, rue Carnot, à Tourcoing. — Gerreth et Richard, pharmaciens à Roubaix. — Samson, à Croix. — Mouchon, place Jeanne d'Arc, à Lille, et dans toutes les bonnes pharmacies. 11782

M. et Mme Achille DELCROIX
MASSAGE et MÉCANOTHÉRAPIE
ROUBAIX, 12, rue de Lille, 12 ROUBAIX 24670

GOFFIN & GABEREL
48, rue de l'Epeule, ROUBAIX
ENTREPRISE GÉNÉRALE
de TRAVAUX de
MAÇONNERIE, DALLAGES, CIMENTAGES
Pierres, Marbres, Plafonnage
CITERNAGES PERFECTIONNÉS POUR CAVES

VERS TÆNIAS, SOLIUM (Ver solitaire) BOTRIOCÉPHALES, LOMBRICS, TRICOCÉPHALES, OXYURES, etc.
Destruction absolue par les Remèdes de Ch. Pivot, Phen-Spécialiste à LA TOUR-DU-PIN (Isère) Brochure et tous Renseignements franco contre 0'20.

Demandez le délicieux Champagne marque
Brillat-Savarin
REIMS
Grand Sillery 3 fr. 50 ; Carte Blanche 7 fr. 50
On demande des représentants. Ecrire B. S. bureau du journal, en indiquant références.

ÉTABLISSEMENTS HYDROTHÉRAPIQUES
(Sleidinge-lez-Gand)
TENUS PAR DES RELIGIEUX & DES RELIGIEUSES
Ouverts toute l'année. — Prospectus sur demande. 27867

L'un des Gérants : ALFRED MESSIAEN.
Imprimerie ALFRED REBOUX, Grande-Rue, 71, Roubaix.
Composé sur les Machines Linotype.
WALTER BEHRENS, 119, rue Réaumur. — Paris.
Imprimé sur Rotative DERRIEY.

FEUILLETON DU 3 JUIN 1903 N° 176

LA VOYANTE

L'Agence « Rodille » et Cie

par XAVIER DE MONTÉPIN

DEUXIÈME PARTIE

IV. — (SUITE.)

— A coup sûr, dit le juge d'instruction au procureur du roi, en examinant les papiers de Rodille et de Laridon, les passeports que nous avons sous les yeux sont faux et nous ne pouvons rien en conclure... La justice aurait donc le plus grand intérêt à constater l'identité du mort pour arriver au meurtrier... Mais comment faire ? L'homme assassiné était dans ce pays un oiseau de passage, et le cadavre va forcément disparaître. Ne vous semble-t-il point à propos, monsieur le procureur du roi, de nous adjoindre le concours d'un dessinateur habile dont le crayon reproduirait les traits du malheureux que voilà ?

Le magistrat allait répondre, mais le voyageur ne lui en laissa pas le temps.

— Monsieur le procureur du roi, dit-il, je m'offre pour remplir cette tâche et pour faire ce que monsieur le juge d'instruction vient de réclamer, et j'ose vous promettre sinon une œuvre remarquable par le talent, au moins une image d'une ressemblance indiscutable.

— Vous êtes artiste, monsieur ? demanda le procureur du roi, non sans quelque surprise.

— Artiste ! répliqua l'inconnu, oh ! je ne me reconnais point le droit de prendre un tel titre, mais je suis capable de copier exactement la nature.

— Eh bien, monsieur, j'accepte votre offre... Avez-vous ici du papier, des crayons, des couleurs, toutes les choses, enfin, qui doivent vous être indispensables ?

— Il ne me faut rien de cela...

— Comment donc vous y prendrez-vous pour tenir la promesse que vous venez de me faire ?

— Je ne dessine pas, monsieur, je modèle... Je n'ai besoin que d'un peu de cire, et j'en porte toujours avec moi.

— Mettez-vous donc à l'œuvre sur-le-champ... Je suis très désireux, je vous l'avoue, de voir quel résultat vous allez obtenir.

— Je suis à vos ordres, monsieur.

Le voyageur alla chercher son bissac, qui se trouvait dans la chambre numéro 10.

Il en tira un ébauchoir et plusieurs petits paquets de cire à modeler de diverses couleurs.

— Monsieur le procureur du roi, dit-il ensuite, me voici prêt à travailler devant vous, mais je vous supplie de vouloir bien donner les ordres nécessaires pour que les curieux ne puissent franchir le seuil de cette pièce.

— C'est trop juste.

Un gendarme fut placé séance tenante, à la porte de la chambre, et reçut la consigne sollicitée par le voyageur, qui s'assit à côté du lit mortuaire et se mit à la besogne.

Deux heures lui suffirent pour mener à bien une figurine de quelques pouces de hauteur, reproduisant avec la plus effrayante exactitude le visage livide du cadavre, dont une hideuse blessure trouait le front.

Il était impossible, pour quiconque s'était trouvé une seule fois en présence de l'ex-huissier, de ne le point reconnaître à l'instant même en regardant la figurine.

Le procureur du roi ne dissimula ni sa surprise ni son admiration en face de cette œuvre rapide d'un talent si sûr de lui-même et cependant si modeste.

— Ah ! monsieur, dit-il avec enthousiasme, personne n'est plus digne que vous de ce beau titre d'artiste que vous n'osiez revendiquer tout à l'heure. L'excessive simplicité de votre costume n'est, sans doute, qu'une fantaisie, un caprice... J'ai la ferme croyance que si je vous priais de m'apprendre votre nom, j'entendrais un nom célèbre sortir de votre bouche.

Le voyageur secoua la tête.

— Hélas ! monsieur le procureur du roi, murmura-t-il en baissant les yeux, vous êtes dans une profonde erreur. C'est une triste célébrité qui s'attache à mon nom, et ce nom, je n'ai pas le droit de vous le taire. Vous avez sous les yeux, non point un grand artiste, mais un homme bien malheureux. Je suis un forçat gracié et je m'appelle Jean Vaubaron.

V

Rodille ne s'était point trompé (nos lecteurs le soupçonnaient sans doute et ils viennent d'en avoir la preuve), Rodille ne s'était point trompé, disons-nous, lorsqu'il avait constaté, non sans épouvante, dans la salle commune de l'auberge de Harfleur, la ressemblance prodigieuse du voyageur mal vêtu avec Jean Vaubaron.

Seulement il avait chassé trop vite ses instinctives appréhensions, il s'était persuadé trop facilement que l'homme au chien fauve comptait tout au moins quinze ou vingt ans de plus que le galérien.

A l'armée, les années de campagne comptent double.

Au bagne, les années de fers doivent compter triple et peut-être plus encore.

— La misère, les privations, les travaux excessifs, le désespoir surtout, quand il est incurable, vieillissent vite le condamné !

Tel forçat de trente ans à peine offre aux regards la tête blanchie, la démarche chancelante, les épaules voûtées d'un octogénaire... Au bagne, les cas de longévité sont d'une rareté prodigieuse.

Jean Vaubaron, dans toute la force de l'âge, semblait véritablement un vieillard, et son apparence rendait excusable l'erreur de Rodille, qui pourtant ne se trompait guère, nous le savons, lorsque ses intérêts étaient en jeu.

—x—

Ici, nous devons ouvrir une parenthèse et ralentir pendant un instant la marche de notre récit, pour dire en peu de mots comment s'était passé le second séjour de notre héros au bagne, et par suite de quelles circonstances nous le retrouvons en Normandie, près du Havre, bien loin, par conséquent, de la route de Brest à Paris, route que, selon les calculs des probabilités et des vraisemblances, il aurait dû suivre de préférence à toute autre.

Dans la précédente partie de ce livre nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs quelques-uns des articles du code pénitenciaire qui régit les bagnes.

Ce code prévoit tout, les délits et les punitions. Chacun de ses articles a force de loi et rien ne saurait soustraire un forçat à l'application des peines édictées par ce règlement suprême, implacable et sans appel.

Vaubaron, *bonnet vert* (c'est-à-dire condamné à perpétuité), devait subir, et subit en effet, après sa réintégration dans les chiourmes, le plus effrayant de tous les supplices, *la bastonnade* et trois ans de *double chaîne.*

Les détails relatifs à cette exécution terrible et à cette longue aggravation de peine nous entraîneraient trop loin. Nous renvoyons nos lecteurs à l'excellent ouvrage de Maurice Alhoy sur les bagnes.

Le courage du malheureux fut héroïque. Sa résignation ne se démentit pas un instant ; il avait fait le sacrifice de sa vie ; il n'espérait plus rien, il n'attendait plus rien, et personne, ni un compagnon ni un gardien, n'entendit, pendant ces trois années, une plainte ou un murmure s'échapper de ses lèvres.

Etonné de cette douceur constante, touché de cette conduite sans reproche, le commissaire général du bagne fit appeler le condamné le lendemain du jour où il achevait son temps de double chaîne.

Il l'interrogea avec bienveillance. Il voulut connaître les motifs d'une évasion si chèrement expiée et qui semblait en désaccord absolu avec le caractère de Jean Vaubaron.

— C'est l'histoire de ma vie que vous me demandez, monsieur le commissaire, murmura le forçat. A quoi bon vous la dire ? vous ne me croirez pas...

— Que je croie ou que je doute, peu importe... Parlez... Ce n'est point un ordre que je vous donne, c'est une prière que je vous adresse...

— J'obéis...

Et Vaubaron raconta longuement et minutieusement ce drame que nos lecteurs connaissent déjà et qui, pour lui, renfermait tant d'obscurités.

— Ainsi, lui demanda le commissaire général après l'avoir écouté avec une profonde attention, ainsi, c'est pour votre enfant, pour elle seule, que vous avez voulu fuir du bagne ?

— Oui, monsieur, c'est pour mon enfant, rien que pour mon enfant...

— Si je vous faisais jurer de ne tenter désormais aucune évasion, tiendriez-vous un pareil engagement ?...

— Je le tiendrais... Oui, sur ma vie, je le tiendrais...

— Jurez donc, et souvenez-vous que le plus lâche des misérables est celui qui trahit la confiance qu'on a mise en lui...

Vaubaron fit le serment demandé.

— C'est bien, dit alors le commissaire général. Allez. Mon intérêt vous suivra désormais.

Notre héros ne tarda guère à s'apercevoir que la promesse de son supérieur n'était point une promesse stérile.

Du jour au lendemain, presque d'une heure à l'autre, il se fit un grand changement dans son existence.

On le dispensa de l'accouplement.

La surveillance se ralentit à son égard d'une façon visible, et il se trouva jouir d'une liberté relative.

Les gardes-chiourme, lorsqu'ils s'adressaient à lui, ne lui parlaient pas avec leur brutalité habituelle et évitaient de le désigner pour les corvées les plus pénibles et les plus dangereuses.

Il lui devint possible de consacrer une grande partie de son temps à cette industrie artistique que nous lui connaissons, et qui l'avait fait surnommer, par ses compagnons d'infortune : *l'homme aux figures de cire.*

Trois nouvelles années s'écoulèrent.

(*A suivre.*) XAVIER DE MONTÉPIN